

ALBAN BENSA

L'anthropologie se réinscrit dans l'histoire

L'anthropologue Alban Bensa publie un recueil d'articles où, à partir de son expérience de terrain en Nouvelle-Calédonie, il fait un retour critique sur sa discipline. Pour bien percevoir la réalité de la vie des individus en société, il souhaite, loin des grands systèmes théoriques abstraits, revenir aux stratégies des acteurs et à leur inscription dans l'histoire.

Vous plaidez, dans *La Fin de l'exotisme*, pour que l'anthropologue s'éloigne des théories trop générales pour se concentrer sur le contexte particulier de son terrain, sur le «réel». Pouvez-vous expliquer cela ?

Force est de constater qu'il existe souvent un grand décalage entre l'expérience de terrain et sa réfraction dans les écrits des anthropologues. Cette perte de réalité peut être imputée à l'usage non critique de concepts englobants comme ceux de «culture», de «mythe» ou de «rite» qui, sans que l'on y prenne garde, ouvrent la voie à la surinterprétation. Dans de nombreux cas, par exemple, l'étude d'un «rituel» se fonde sur une construction idéal-typique qui rassemble dans une narration normative des pratiques observées dans des contextes différents. La montée en généralité est induite par la façon dont les faits sont déjà retailés à l'aune de leur future analyse. Afin d'éviter de tels excès de systématisation, il convient, à mon sens, de ne pas rapporter d'emblée les actes à des *a priori* aussi contraignants et vagues que celui de rite. Il vaut mieux d'abord s'en tenir à ce qui s'est passé sous les yeux de l'ethnologue : qu'a-t-il vraiment vu et

quand, qui a dit quoi, qui a commenté la scène, quelles questions l'ethnologue a-t-il posées ? Il faudrait donc décrire les faits en les situant précisément dans le temps et dans l'espace et en singularisant les acteurs. Car c'est le contexte qui confère au rituel son sens historique. Si le rite a lieu en temps de guerre ou d'élection, ou bien dans un camp de réfugiés, les significations que chacun (ethnologue compris) pourra lui attribuer seront nécessairement différentes. A l'inverse, gommer les circonstances conduit inmanquablement à mobiliser les catégories incertaines de mentalité ou de culture en imputant aux acteurs des logiques globales qui n'ont rien à voir, ici et maintenant, avec les leurs.

Ne craignez-vous pas, en insistant ainsi sur le contexte et notamment sur les stratégies des acteurs, de ne plus pouvoir dégager de lois générales, ce qui est l'un des buts de toute science ?

Toute la question est de savoir comment l'on établit ces lois générales. S'agit-il de lois fonctionnant dans une ethnie, une aire culturelle, ou valables pour toute l'humanité ? Dans ce dernier cas, il faudra remonter de règles locales de fonctionnement à des principes plus généraux qui, dans toutes les sociétés ou dans tout esprit humain, commandent ces règles particulières. Mais quelle est la force explicative finalement de propositions du type : la prohibition de l'inceste est nécessaire à l'établissement d'échanges matrimoniaux entre les groupes, tout pouvoir politique joue de l'opposition entre nature et culture, les sociétés pour s'ordonner correctement ont besoin de différenciations internes marquées entre les sexes, etc. ? Il vaut mieux pour l'ethnologue prendre ses distances vis-à-vis de tels

PROPOS RECUEILLIS PAR
RÉGIS MEYRAN